



SAINT-JEAN
DE BRAYE

Service Quartiers
02 38 52 40 38
quartiers@ville-saintjeandebraye.fr
2018 - 50

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE QUARTIER « AMBERT-BOURGOGNE-SAINT LOUP »

Présents :

Monsieur le Maire
Monsieur Bruno MALINVERNO, adjoint au Maire délégué au développement durable,
à l'urbanisme, à l'aménagement, aux transports et aux travaux
Monsieur Gislain GUINET, conseiller municipal délégué aux quartiers et
aux travaux
Monsieur Franck FRADIN, conseiller municipal délégué aux espaces verts, naturels,
à l'agriculture et au territoire ligérien
Monsieur Patrick LALANDE, élu du quartier
Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, élu du quartier
Le service quartiers de la Ville
Le comité de quartier et des habitants du quartier

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
		Ouverture de l'assemblée générale par Monsieur Jean-Luc FERRON président du comité de quartier. Il expose le déroulé de la soirée, présente les membres du bureau et remercie les personnes présentes à cette rencontre.	
	Des visites, des rencontres dans votre quartier – Année 2017	<ul style="list-style-type: none">-La rencontre des présidents des comités de quartiers le 3 février-La visite de quartier du 5 mai-La participation du comité au forum des associations le 10 septembre-La rencontre avec les riverains de la placette Victor Schoelcher sur la thématique des tilleuls le 28 septembre	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Des réalisations dans votre quartier	<ul style="list-style-type: none"> -Le déplacement des arrêts de bus « Pomme de Pin » et « Saint Loup » rue du faubourg de Bourgogne -La réfection de l'enrobé du giratoire situé entre la rue Albert Guyot et l'avenue Charles Péguy -L'instauration d'une « zone bleue » au droit du contrôle technique automobile rue du faubourg de Bourgogne -La mise en place de plots au droit du 6 rue de la Glacière -La reprise de l'enrobé au niveau du 86 rue d'Ambert 	
	Des projets dans votre quartier	<ul style="list-style-type: none"> -Les projets immobiliers 18 rue d'Ambert et 168-170 rue du faubourg de Bourgogne -L'aménagement du carrefour rue Isaac Newton-rue d'Ambert -La mise en place d'une signalétique pour les toilettes publiques chemin de halage -L'étude pour le réaménagement du débouché de l'impasse Victor Schoelcher sur la rue d'Ambert -Le passage en « zone blanche » des places de stationnement longitudinales situées rue du Port Saint Loup 	
	Réaménagement du carrefour des rues Isaac Newton et d'Ambert	Monsieur Gislain GUINET présente deux propositions d'aménagement de ce carrefour afin d'améliorer la visibilité au débouché de la rue Isaac Newton sur la rue d'Ambert.	
	Réaménagement du carrefour de la rue d'Ambert et de l'allée Victor Schoelcher	Afin d'améliorer la visibilité de la sortie de l'allée Victor Schoelcher sur la rue d'Ambert, la Ville envisage des modifications au niveau des bordures de trottoirs et la réduction de l'espace vert.	
	Rue Saint Marc - Orléans	La fin des travaux de la rue Saint Marc est prévue en mai 2018. L'intégration d'une piste cyclable n'est pas envisagée en raison du gabarit de la voie. Des aménagements pour apaiser la vitesse sont créés.	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Site ALSTHOM Parc d'activités Archimède	<p>La société RVL (les Rapides du Val de Loire), ne s'installera pas sur ce site, comme initialement prévu.</p> <p>Orléans Métropole va racheter 8 hectares du site. Trois projets sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'agrandissement de la déchetterie par la création d'une végéterie -l'extension de l'entreprise MERCIER -la création d'un parking pour les bus de la TAO afin d'accueillir notamment la flotte de bus électriques <p>Le projet d'installation des archives départementales sur ce site est abandonné.</p>	
	Réouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire	<p>La commission d'enquête a rendu un avis favorable mais avec des réserves techniques.</p> <p>Des riverains sont inquiets quant aux conséquences sur la circulation en raison de la fermeture du passage à niveau avenue du Capitaine Jean. Les trains vont être source de nuisances pour la commune : bruit, vitesse.</p>	
	Réouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire	<p>Pourquoi rouvrir cette ligne alors que le tram dessert la commune ?</p>	<p>Le train est un mode de transport alternatif à la voiture et moins polluant. Un des objectifs est de diminuer le nombre de véhicules sur la route.</p> <p>Monsieur le Maire indique que le tram et le train sont des moyens de déplacement différents. Le tram et le train n'ont ni la même vitesse, ni la même fréquence.</p>
	Pistes cyclables	<p>La Ville est favorable au développement des circulations douces : vélos, piétons.</p> <p>La Ville intègre dans les nouveaux projets des pistes cyclables.</p> <p>L'intégration d'une piste cyclable est beaucoup plus compliquée dans un bâti ancien. Il est nécessaire de prendre en compte la largeur de la voirie, les différents usagers de la voie...</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Déplacements des arrêts de bus : rue du faubourg de Bourgogne	Deux arrêts de bus «Saint Loup » et « Pomme de Pin » ont été déplacés pour l'amélioration et l'attractivité de la ligne de bus n°2. Les lignes 1, 2, 3 et 4 sont des lignes « fortes » de l'agglomération. Orléans Métropole souhaite développer le transport en commun. Un travail est mené pour améliorer la circulation des bus en ville : priorité aux feux, aménagements de voirie, circulation des bus en site propre... A titre informatif, 55 % des déplacements se font en voiture, 26 % à pied, 10 % en transport en commun et 5 % à vélo.	
183	Rue du faubourg de Bourgogne	En raison du déplacement des arrêts de bus « Saint Loup » et « Pomme de Pin », les stationnements ont été réorganisés. Or, ils sont jugés par certains professionnels du quartier dangereux et peu pratiques à l'usage. De même, dans le cadre de cette réorganisation, la place utilisée comme zone de livraison a été transformée en place de parking. Aussi, une société rencontre des difficultés pour la livraison de matériels.	
184	Rue du faubourg de Bourgogne au niveau de l'hôtel « Promotel »	La durée du feu permettant aux piétons de traverser le faubourg n'est pas suffisante et devrait être rallongée.	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, les feux tricolores sont gérés par Orléans Métropole. La demande sera transférée.
	Parc du Vallon Saint Loup : les nichoirs	Monsieur Jean-Jacques RICHER, membre du bureau du comité de quartier et de l'association du « Vallon Saint Loup et ses Abords », fait part que 10 nichoirs seront installés dans le parc du Vallon Saint Loup.	
	Salle de la Pomme de Pin	Une riveraine demande la mise en place d'un limiteur de son dans la salle de la Pomme de Pin lors de soirées.	Monsieur le Maire est favorable à la mise en place d'un limiteur de son dans cette salle. Ce même équipement a été installé dans la salle polyvalente Paul Langevin située rue de Frédeville.
	Rue de la Glacière	Une plaque d'égout sur la chaussée fait du bruit à chaque passage de véhicules.	L'information sera transférée au service concerné.

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
55	Rue de l'Orbette	Une habitante demande si la rue sera réaménagée.	La réfection de la rue de l'Orbette est prévue. Mais, en raison du montant de l'enfouissement des réseaux effectués rue aux Ligneaux, les travaux dans la rue de l'Orbette ont été repoussés.
185	Place Saint Loup	La Ville envisage-t-elle la réfection de cette place ?	La demande est prise en compte.
186	Cheminement des piétons sur le parking du supermarché Auchan	Monsieur Jean-Luc FERRON président du comité de quartier rencontrera le directeur du magasin pour échanger sur cette thématique.	
	Rue d'Ambert	Quand sera déployée la fibre optique dans la rue d'Ambert ?	La Ville n'a pas d'informations fiables de la part des opérateurs et n'est pas en mesure de communiquer un calendrier.
	Rue du Port Saint Loup	En raison des travaux de l'opération immobilière « Le Clos Saint Loup » un nettoyage de la chaussée serait nécessaire.	La demande sera transmise au promoteur.
	Avenue du Capitaine Jean : numéro 13	Un lampadaire ne fonctionne plus.	La demande sera transférée au service.

